

Néopuritanisme

La vague puritaine qui nous submerge inquiète le Témoin gaulois. Sa petite-fille lui a dit : « Quand une femme porte plainte, j'ai tendance à croire la femme ». Elle ne sera heureusement pas magistrate, mais elle suit la horde qui prétend régenter les mœurs.

Entendons-nous bien : quel que soit le sexe et le sujet de la plainte, il faut d'abord protéger la personne si elle s'estime menacée, puis enquêter et, éventuellement, punir.

Mais une prostituée qui met son savoir faire professionnel au service de sa cause paraît assez mal fondée à se plaindre de viol si la manœuvre échoue.

Les plaintes des femmes pour mauvais traitements ou pour viol, longtemps étouffées, doivent être prises au sérieux quand les faits sont récents, et avec précaution quand ils sont anciens. Exemple : une fillette de quatorze ans subit une poussée hormonale. C'est dans l'ordre des choses. Elle rencontre un prédateur bien plus âgé qui profite de ces dispositions et de sa réputation d'écrivain pour la séduire. Éblouie, plus ou moins dégoûtée, mais curieuse, elle cède, et y revient. Quand trente ans plus tard elle porte plainte pour viol, ce n'est plus l'adolescente abusée qui agit, mais une femme vieillie et devenue prude qui pose en victime innocente.

On dirait de ces courtisanes du grand siècle qui terminaient leur carrière dans la dévotion, s'érigeaient en modèles de vertu et s'instituaient gendarmes des mœurs. Voltaire signait : « *Écr. l'inf.* » L'infâme, c'est aujourd'hui ce néopuritanisme qu'on prétend nous imposer, et qu'il faut écraser !